



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS



Lille le, **30 JUIN 2011**

Objet : Elaboration du schéma régional de cohérence écologique Nord Pas de Calais

Madame, Monsieur

La loi du 3 août 2009 relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement, dite loi Grenelle 1, a prévu la constitution au niveau national, d'ici à 2012, d'une trame verte et bleue (TVB), outil d'aménagement du territoire visant à maintenir, créer ou restaurer les continuités écologiques permettant de lutter contre l'érosion de la biodiversité.

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle 2, en a précisé aux articles L 371-1 à L 371-6 du code de l'environnement le contenu et les modalités de constitution. Dans chaque région, un schéma régional de cohérence écologique (SRCE) doit être élaboré, mis à jour et suivi conjointement par l'Etat et la Région, en liaison avec un Comité régional Trame verte et bleue à constituer pour l'occasion.

Ce comité permettra d'associer un large panel d'acteurs afin de poursuivre les réflexions déjà engagées en région Nord – Pas de Calais, notamment au travers de l'élaboration du Schéma régional Trame verte et bleue validé en séance plénière du Conseil régional en mars 2007.

Sans attendre la parution du décret qui fixera les modalités précises de composition de ce comité régional, nous vous proposons de participer à une rencontre au cours de laquelle nous évoquerons les modalités d'élaboration du schéma régional au sein d'une instance qui préfigure le comité régional.

Cette instance se réunira

**le mardi 12 juillet 2011
de 9h30 à 11h30
au CETE Nord-Picardie
2 rue de Bruxelles à Lille**

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- 1- Présentation des textes législatifs
- 2- Présentation du contexte régional : articulation du Schéma régional de Cohérence écologique avec les démarches déjà engagées (Schéma régional Trame verte et bleue, schémas territoriaux Trame verte et bleue)
- 3- Méthodologie d'élaboration proposée
- 4- Modalités de concertation envisagées
- 5- Calendrier

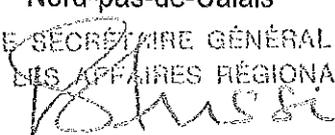
L'accueil sera assuré à partir de 09h00

Nous vous serions reconnaissants de nous confirmer votre participation ou le nom du représentant que vous aurez désigné pour prendre part à cette rencontre en retournant le coupon réponse à la DREAL Nord-pas-de-Calais (srce.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr - Tél : 03 59 57 83 04), les experts pour leur part étant désignés intuitu personae.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées

p/ Le Préfet de la région
Nord-pas-de-Calais

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES,


Pierre STUSSI

Le Vice-président du Conseil
Régional chargé de l'environnement


Emmanuel Cau



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS



**Liste des invités à la réunion du 12 juillet 2011-06-15
(préfigurant la composition du comité régional Trame verte et bleue)**

Présidence assurée conjointement par le préfet de région et par le président du Conseil régional
ou leurs représentants

Collège des élus :

Un représentant du Conseil régional
Un représentant du Conseil Général du Nord,
Un représentant du Conseil Général du Pas-de-calais,
Un représentant d'EDEN 62
Un représentant d'Espaces Naturels Régionaux (ENRx)
Un représentant de l'association des maires de France du Nord
Un représentant de l'association des maires de France du Pas-de-Calais
Un représentant du comité de bassin
Un représentant de la Fédération des communes forestières du Nord-Pas de Calais
Un représentant du Pays de la Lys Romane
Un représentant du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois
Un représentant du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
Un représentant du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut

Collège de l'Etat et de ses établissements publics :

Monsieur le Préfet du Nord
Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Un représentant de la Direction régionale de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement,
Un représentant de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
Un représentant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas de Calais
Un représentant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
Un représentant de l'Etablissement public foncier
Un représentant de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Un représentant de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Nord
Un représentant de l'agence de l'eau Artois-Picardie,
Un représentant de Voies Navigables de France,
Un représentant de l'Office national des forêts,
Un représentant du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres

Collège du monde socio-professionnel et usagers :

Un représentant de Agence d'Urbanisme de Béthune
Un représentant d'une Agence d'Urbanisme de Dunkerque
Un représentant de l'Association UFC que choisir
Un représentant du Comité Régional du Tourisme du Nord Pas de Calais
Un représentant de la Fédération régionale de randonnée pédestre
Un représentant de l'Union Nationale des Industries de carrières et matériaux de construction
Un représentant de la chambre d'agriculture de la région Nord-pas-de-calais
Un représentant du centre régional de la Propriété forestière
Deux représentants désignés par le Conseil économique et social et environnemental du Nord-pas-de-Calais
Un représentant du réseau Ferré de France,
Un représentant de Electricité Réseau de distribution de France,
Un représentant des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF)
Un représentant de la chambre régionale de commerce et d'industrie du Nord-Pas-de-Calais
Un représentant de la Fédération régionale des chasseurs
Un représentant du Groupement pour l'Agriculture Biologique du Nord -- Pas de Calais (GABNOR)

Collège des associations de préservation de l'environnement :

Un représentant du Centre Régional de Phytosociologie, Conservatoire Botanique de Bailleul
Un représentant du Conservatoire des espaces naturels du Nord-pas-de-Calais
Un représentant du Conservatoire Faunistique Régional
Un représentant de la Fédération Nord nature
Un représentant de la coordination mammalogique du Nord-pas-de-Calais
Un représentant de la Société entomologique du Nord de la France
Un représentant de l'union régionale des CPIE
Un représentant du Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement du Montreuillois (GDEAM)
Un représentant de Lestrem Nature
Un représentant de la fédération du Nord des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
Un représentant de la fédération du Pas-de-Calais des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique,

Collège des scientifiques et personnes qualifiées :

Monsieur le Directeur du conservatoire botanique national de Bailleul (pôle flore du RAIN)
Monsieur le Président du Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-pas-de-calais (pôle faune du RAIN)
Monsieur le Président de la Société Mycologique du Nord de la France (pôle fonge du RAIN)
Monsieur le Président du conseil scientifique de l'environnement,
Madame la Présidente du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Monsieur le Président du Groupement d'intérêt scientifique biodiversité